



Réunion extraordinaire du 15-02-13

La tenue de cette réunion liée à la situation actuelle de notre organisme nécessite le rappel chronologique ci-après.

Le 16/01/2013 pour présenter son plan de redressement, la direction organise **une réunion informelle** à laquelle sont invitées les organisations syndicales. Le contexte est explosif, plus de 120 000 BT en stock, débordement des accueils, les agents n'ont pas les moyens suffisants pour faire face à leur charge de travail.

Outre le fait que la direction contourne volontairement les réunions légales prévues au code du travail (Instances Représentatives du Personnel, CHSCT, plénière du CE) qui donnent lieu à l'établissement d'un procès verbal et qui dotent les représentants des salariés de certaines prérogatives, **le plan de redressement** proposé, ne prenant pas en compte le problème de fond à savoir le manque d'effectifs, **apparaît d'ores et déjà inefficace et voué à l'échec**. C'est ce que nous avons pointé tout en précisant qu'il ne sera pas question pour nous de cautionner la politique de la direction en assistant à des réunions qui ne permettent pas d'officialiser, d'acter sur procès verbaux les différents échanges et éventuellement enclencher des procédures prévues par le code du travail.

Le 11/02/13 nous avons adressé au directeur une lettre ouverte dans laquelle nous continuons à maintenir nos revendications d'embauches massives, de formations, d'instauration d'un moratoire sur les indicateurs COG, de réorganisation des corbeilles, d'arrêt des expérimentations, d'allègement des procédures de vérification. Nous renvoyons dès lors à la responsabilité de l'employeur la fermeture des accueils et estimons que les difficultés rencontrées par la CAF sont structurelles et que cette décision ne saurait régler cette problématique si le contenu de nos revendications ci-dessus n'est pas pris en compte.

Le 12/02/13 une seconde réunion hors cadre légal a été organisée par la direction. Notre syndicat, conformément à sa position définie le 16 janvier ne s'y est pas rendu. . . .

Le 13/02/13 une demande de CHSCT extraordinaire est faite par les élus FO-SNFOCOS. **Les 3 élues CGT-UGICT sont en formation CHSCT pour la semaine**; formation imposée à l'employeur par le code du travail et pour laquelle la direction a donné son accord. **Nos élues étant donc à l'extérieur, elles étaient bien évidemment dans l'impossibilité de recevoir les convocations** et ont eu connaissance le 14/02 et tout à fait fortuitement que cette réunion se tiendrait le 15/02 à 11h00 ! !

Le 15/02/13 : nos élus ont le jour même interrompu leur formation pour assister à cette réunion dans l'intérêt du personnel et au regard d'une situation qui aggrave les conditions de travail tout en dénonçant par une déclaration liminaire les conditions dans lesquelles s'est organisée cette réunion. Nous apprenons lors de la réunion même qu'une procédure pour danger grave et imminent est engagée par les élus FO-SNFOCOS sans que l'ensemble des élus CHSCT en aient été avisés. Nous constatons avec surprise la présence du directeur général à cette réunion ... ce que l'on peut effectivement qualifier d'extraordinaire !

Dès lors qu'une telle procédure est engagée, une enquête doit être menée sur le terrain par des élus mandatés en CHSCT et en présence du président du CHSCT pour établir un rapport sur l'analyse de situations de travail et de facteurs de risques pour la santé et la sécurité des salariés. **Nous invitons tous les salariés à venir nous rencontrer.**

Pour ce qui nous concerne et dans ce but, nos 3 élus ont proposé une résolution pour exiger de la direction tous les éléments nécessaires à notre mission d'enquête.

Planning de l'enquête

ACCUEIL GIBBES	MARDI 19 FEVRIER 2013 à 8 H 30
ACCUEIL AIX-EN-PROVENCE	MERCREDI 20 FEVRIER 2013 à 9 H 30
ACCUEIL MARIGNANE	VENDREDI 22 FEVRIER 2013 à 9 H 30
ACCUEIL ARLES	VENDREDI 22 FEVRIER 2013 à 14 H
ACCUEIL MALAVAL	LUNDI 25 FEVRIER 2013 à 8 H 30
ACCUEIL MALAVAL	MARDI 26 FEVRIER 2013 à 8 H 30
ACCUEIL RUE DE CASSIS	VENDREDI 8 MARS 2013 à 8 H 30
ACCUEIL SAINT LOUIS	VENDREDI 15 MARS 2013 à 8 H 30
ACCUEIL LES OLIVES	VENDREDI 15 MARS 2013 à 10 H 30

VOS ELUES CGT et UGICT

RUFFLET Nathalie
(6941-6942/Gibbes)

MEYLAN Magali
(4085 / Aix)

ACGOUAT Florence
(04-91-12-19-81 /Les Olives)

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.cgtcaf13.fr

www.ugictcgtcaf13.fr

Marseille, le 19 février 2013